



Achat maison sans lien familiale

Par Angel1971Angel

Bonjour, j'ai mon meilleur ami qui me propose d'acheter une maison en France, il sait que je suis condamné (cancer) j'ai 5 enfants qui refuseront mon héritage. Peut-il acheter la maison et rajouter une de mes filles à cette achat comme co-emprunteur, dès qu'elle aura trouvé un job ? Étant la maman puis je vivre dans le logement ? Est-il lui aussi obligé d'être domicilié là ? Car l'objectif est de sécuriser un logement pour mes 5 enfants qui ne sont pas de famille à part moi, et leur éviter un déménagement.

L'objectif serait que par après une autre de mes filles rachète la part de mon meilleur ami et que cela devienne leur bien.

Merci pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Votre projet est réalisable avec la création d'une SCI et après que votre fille ait trouvé un travail.

En revanche, il n'y a pas de possibilité de transmission entre votre ami et vos enfants sans s'acquitter de droits très lourds.

La logique serait que vos enfants héritent de vous...